

## Les Cantons-de-l'Est veulent miser sur leurs paysages

La région des Cantons-de-l'Est lancera prochainement un itinéraire touristique axé sur le patrimoine. De son côté, le Comité du patrimoine paysager estrien s'appête à dévoiler sa Charte des paysages estriens.

PAUL SIMIER

Le Journal de Montréal

La région des Cantons-de-l'Est se distingue de bien d'autres au Québec par la diversité de ses paysages, avec sa campagne vallonnée, ses montagnes, sa forêt et ses lacs.

Elle possède aussi nombre de villages de charme dont l'architecture, tant les maisons, les édifices de culte que les granges, témoigne d'une occupation par une population différente.

Au nombre des anglophones qui ont peuplé les Cantons-de-l'Est, on compte des joyalistes qui ont franchi la frontière lors des événements qui allaient mener à l'indépendance des États-Unis d'Amérique.

### Un circuit patrimonial

Le circuit qui sera bientôt dévoilé sous la dénomination «Le chemin des cantons» totalisera 415 kilomètres et traversera 27 villages à caractère patrimonial. Neuf autres villages, toutefois en dehors du circuit, seront également identifiés.

Tourisme Cantons-de-l'Est a obtenu des autorités gouvernementales compétentes que le circuit soit signalisé à l'aide de panneaux officiels, à l'instar de La route des vins.

En mettant en place un tel circuit, les dirigeants de l'association touristique régionale veulent affirmer l'importance qu'ils accordent tant aux paysages qu'à son patrimoine bâti.

Cela sera officialisé à peu près au même moment où le Comité du patrimoine paysager estrien va dévoiler sa Charte des paysages estriens, dont on nous dit que la version finale est presque prête.

L'organisme s'est régulièrement prononcé depuis quelques années sur les dossiers d'aménagement de nature à affecter les paysages et les sites.

C'est ainsi que le Comité du patrimoine paysager estrien est intervenu dans divers

dossiers, soit : l'aménagement de l'arrière King-Bourque à Sherbrooke; le prolongement de l'autoroute 410; l'implantation éventuelle d'éoliennes dans la région.

L'organisme a également émis un avis en ce qui concerne l'adhésion en général, ainsi que dans le très controversé dossier du parc du Mont-Orford. Par ailleurs, l'organisme a produit, dans le but de sensibiliser la population, une affiche illustrée qui proclame que «Nos paysages (sont) une richesse à préserver».

### Une priorité

Pour l'organisme, la charte aura pour but «d'assurer que le paysage est pris en considération lors de toute intervention dans le milieu». La Charte des paysages estriens est présentée comme «un outil de sensibilisation à la protection et à la mise en valeur de nos paysages».

«Elle repose sur un ensemble de valeurs, de principes et d'engagements que partagent élus, municipalités, ministères, entreprises privées, organismes et citoyens dont les actions ont un impact sur le paysage», dit-on.

### Un exemple à suivre

Le travail mené par le Comité du patrimoine paysager estrien a déjà été remarqué au Québec.

Une délégation de décideurs de la région de Charlevoix, en route pour aller s'inspirer des politiques mises en place dans l'État du Vermont, a un jour fait une halte dans les Cantons-de-l'Est afin de se faire expliquer la démarche entreprise par l'organisme.

L'action combinée du Comité du patrimoine paysager estrien, où siège Jacques Robidas, président de l'association touristique régionale, et de Tourisme Cantons-de-l'Est possède les fondements pour produire de beaux résultats.

Tandis que le premier organisme s'occupe de faire de la sensibilisation et de la prévention, l'autre s'occupe de promouvoir la beauté même des paysages qui constituent le premier fonds de commerce de la région.

À ce titre, la région des Cantons-de-l'Est apparaît comme innovatrice, soucieuse qu'elle se montre de préserver pour l'immédiat et pour les prochaines générations tant la beauté des lieux que la qualité de vie des gens qui y vivent.



PHOTO D'ARCHIVES

■ La Charte des paysages estriens sera «un outil de sensibilisation à la protection et à la mise en valeur» des paysages.

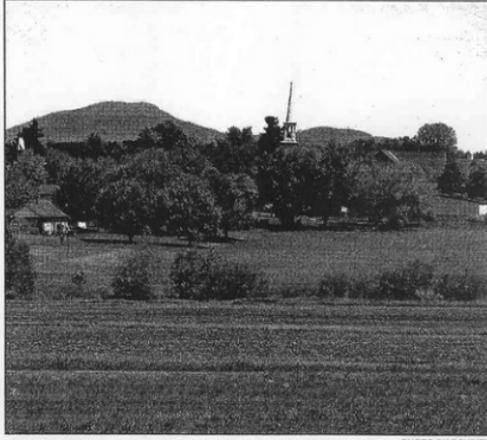


PHOTO D'ARCHIVES

■ «Le chemin des cantons» totalisera 415 kilomètres et traversera 27 villages à caractère patrimonial.